

Prix des intrants : la CR et FGC estiment les mesures gouvernementales inadaptées

Dans le contexte de crise internationale actuel, le secteur agricole français continue de subir **une forte hausse des prix des engrais et des carburants**. Ces surcoûts conjoncturels s'ajoutent à des coûts de production structurels déjà très élevés, **fragilisant la capacité des exploitations agricoles à absorber un tel choc énergétique et remettant encore un peu plus en question leur pérennité**.

Le ministère de l'Agriculture a annoncé, le 23 mars, de nouvelles mesures visant à limiter l'impact de la hausse des prix de l'énergie : des **prêts temporaires accordés** via la Banque publique d'investissement (BPI), ainsi que **des reports de cotisations sociales** et des **étalements fiscaux**.

France Grandes Cultures estime que **ces mesures « temporaires » demeurent insuffisantes, inadaptées et même hors sujet**. Elles ne répondent absolument pas aux difficultés que traverse la profession et ne permettront pas de faire face aux défis énergétiques et structurels auxquels sont confrontées nos filières agricoles, très dépendantes des intrants importés.

En complément, la ministre de l'Agriculture, Annie Genevard, a annoncé le lancement d'un **futur « plan engrais » à vocation industrielle**. Cette annonce, que FGC et la Coordination Rurale appellent de leur vœux depuis tant d'années, souligne la nécessité de renforcer notre souveraineté sur les intrants, **indispensable à la résilience de l'agriculture française**.

Des mesures d'urgence qui ne règlent rien

Les agriculteurs subissent déjà une pression financière considérable. **L'octroi de nouveaux prêts**, via un endettement supplémentaire, **ne répond en rien à la perte de rentabilité des exploitations** : cela ne fait que reporter le problème. La proposition de report de taxes ou de cotisations sociales s'inscrit dans la même logique et n'apporte pas davantage de solution durable au monde agricole.

FGC rappelle une évidence : **la réalité économique du secteur agricole** est celle d'une activité particulièrement exposée aux aléas et aux risques, avec **une faible capacité à répercuter ses coûts sur les prix de vente**, contrairement à d'autres secteurs.

L'enjeu derrière la crise : l'impératif de souveraineté sur les engrais

L'Europe dépend très largement de l'extérieur pour son approvisionnement en engrais, et se trouve de fait **vulnérable aux crises internationales** : 12 millions de tonnes d'urée sont importées, principalement d'Égypte, de Russie et d'Algérie. C'est une **dépendance dangereuse qui fragilise toute l'agriculture** française et par extension la souveraineté alimentaire nationale..

FGC rappelle que la souveraineté ne signifie pas l'autosuffisance. Contrairement à la Chine, qui a intelligemment diversifié ses sources d'approvisionnement, **la France subit une dépendance mal gérée.** À la lumière de cette crise, nous estimons qu'il est indispensable, **pour reconquérir notre souveraineté alimentaire, de relocaliser la production d'engrais sur le sol national.** Plusieurs solutions existent : le développement d'engrais organiques issus de nos filières d'élevage, ou encore l'investissement dans des capacités industrielles reposant sur des sources d'énergie compétitives (électricité nucléaire via les nouveaux EPR notamment, surplus d'énergie renouvelable, etc).

La nécessité de réorienter les assolements

Parallèlement, la crise actuelle révèle les limites de notre modèle agricole, et en particulier de nos assolements : une **forte dépendance aux intrants pour une rentabilité souvent insuffisante.** Cette situation nous oblige à repenser en profondeur nos systèmes de production.

Dans cette optique, il est indispensable de faire évoluer nos assolements céréaliers en intégrant davantage de légumineuses. Aujourd'hui, la **France demeure largement dépendante des importations de protéines végétales**, une dépendance devenue difficilement acceptable au regard des enjeux de souveraineté alimentaire. À l'inverse, **certaines cultures comme le blé sont produites en excès, mobilisent davantage d'engrais** et peinent à dégager des marges satisfaisantes sur des marchés mondiaux très concurrentiels.

Réorienter une partie de ces surfaces vers les légumineuses répond à une logique à la fois agronomique et économique. Cela permet de **réduire la dépendance aux intrants, de diversifier les débouchés, de mieux équilibrer les productions et, à terme, de renforcer notre autonomie.** Encore faut-il accompagner ce mouvement par une véritable revalorisation des productions, afin d'assurer des revenus dignes aux agriculteurs et ainsi en faire une alternative crédible et durable. Cela passe par une **politique nationale « protéine » incitative, ambitieuse et forte**, tout ce que n'ont pas été les différents plans protéine successifs de nos gouvernants. En structurant les filières et en assurant des prix rémunérateurs, **il devient possible de réduire notre dépendance aux engrais de synthèse ainsi qu'aux importations de protéines végétales de l'étranger, tout en répondant à la demande intérieure.**

Paris,
Le 26/03/2026

Communiqué de presse



Résilience agronomique et indépendance stratégique

FGC porte cette volonté d'instaurer à la fois une nouvelle politique industrielle nationale en matière d'engrais et une refonte du modèle agricole par un rééquilibrage des productions. L'enjeu est clair : renforcer à la fois la résilience agronomique et l'indépendance stratégique de notre agriculture.

C'est cette **approche pragmatique, fondée sur le bon sens paysan et la recherche de souveraineté**, que défendent France Grandes Cultures et la Coordination Rurale : produire mieux, produire utile, et **redonner aux agriculteurs les moyens de vivre dignement de leur travail tout en garantissant l'indépendance alimentaire de la France**.

Ainsi, pour FGC et la Coordination Rurale, il paraît essentiel de **sortir du cycle des « aides ponctuelles » proposées par un État lui-même en difficulté financière**, pour envisager enfin une **politique agricole ambitieuse fondée sur des prix réellement rémunérateurs, une relocalisation des moyens de production et une remise en cause des traités de libre-échange** qui placent notre agriculture en situation de concurrence déloyale.